

Amundi Actions Euro Responsable Equilibre

Chercher à tirer parti des thématiques ESG
porteuses qui transforment nos sociétés

Fonds commun de placement (FCP) de droit français



Document marketing promotionnel à destination des clients particuliers.

Amundi Actions Euro Responsable Equilibre n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.



Le fonds n'investit pas dans les entreprises dont une certaine part du chiffre d'affaires est issue des énergies fossiles (extraction de charbon, de pétrole ou de gaz, etc.)

**Avant le 31 janvier 2025, Amundi Equilibre Actions Euro Responsable*

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'informations clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Amundi Actions Euro Responsable Equilibre

Amundi Actions Euro Responsable Equilibre est un fonds commun de placement (FCP) qui vise, sur un horizon de placement de 5 ans, à participer à l'évolution des marchés actions européens en étant investi dans les grandes sociétés dont les activités sont liées aux produits et technologies respectueux de l'environnement. Le fonds bénéficie, en parallèle, d'une stratégie de couverture lui permettant de limiter le risque encouru face à une baisse éventuelle du cours des titres en portefeuille. Amundi Actions Euro Responsable Equilibre est éligible au PEA. Le fonds n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

1 Un placement responsable...

- Amundi Actions Euro Responsable Equilibre vise à tirer parti des thématiques environnementales qui transforment nos sociétés. Dans cette perspective, les valeurs en portefeuille sont sélectionnées non seulement pour leurs qualités financières mais aussi sur la base de critères extra-financiers dits ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).
- Le portefeuille, reflet des fortes convictions des gérants, est composé d'environ 35 valeurs. Il offre aux investisseurs une exposition à 10 secteurs ESG propriétaires (définis selon une méthodologie propre à Amundi) en adéquation avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies tels que la mobilité durable, l'eau, les énergies alternatives ou encore les technologies propres.
- La sélection de titres avec une approche ESG à long terme est au cœur de la philosophie d'investissement d'Amundi Actions Euro Responsable Equilibre.

2 ...avec un profil équilibré

- Outre sa dimension ESG, Amundi Actions Euro Responsable Equilibre présente un profil équilibré d'exposition aux actions et aux actifs moins risqués. En parallèle, le fonds met en place une stratégie de couverture.
- A titre indicatif, en tenant compte de la couverture, l'exposition nette cible du portefeuille est de 40% en actions.
- Une telle approche représente une alternative intéressante pour investir sur le marché des actions : une stratégie de couverture dynamique cherche à atténuer les risques d'entrée sur le marché à un moment peu opportun sans toutefois les supprimer.

3 Pourquoi investir avec Amundi ?

Amundi Equilibre Actions Euro Responsable bénéficie de la combinaison de deux expertises d'Amundi :

- une expérience en gestion actions fondamentale éprouvée qui reprend le processus et la philosophie d'investissement d'Amundi Funds Global Ecology ESG (plus de 30 ans d'historique de performance¹) en le transposant à un univers d'actions européennes.
- de l'expertise d'une gestion basée sur des instruments dérivés actions pour la gestion dynamique de la couverture.

Une stricte sélection des critères – Le cadre ESG

Nous concentrons nos investissements dans des entreprises qui :

E Développent des produits et technologies respectueux de l'**Environnement**

S Contribuent à la création d'un environnement **Social** sain

G Sont guidées par une **Gouvernance** d'entreprise positive



Nous nous appuyons sur la **recherche ESG d'Amundi** et sur la **recherche de prestataires indépendants** pour déterminer le profil ESG de nos investissements

Nous n'investissons pas dans les entreprises :

X **Impliquées dans les secteurs suivants** : défense, tabac, alcool, jeux de hasard, nucléaire, pornographie, pesticides, hydrocarbures chlorés

X **En violation des** : droits humains, droits du travail, travail des enfants

X **Coupables de** : corruption, pratiques environnementales controversées

X **Liées à des activités considérées comme non alignées avec l'Accord de Paris sur le climat** (comme l'extraction de charbon, de pétrole ou de gaz)²

Source : Amundi Asset Management à février 2025. A titre d'illustration uniquement du processus d'investissement, susceptible d'être modifié. Pour de plus amples informations sur la politique, les objectifs et la stratégie d'investissement du fonds, veuillez consulter le prospectus. La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de celui-ci. ¹ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. ² Au sens de l'article 12, paragraphe 1, points a) à g), du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission du 17 juillet 2020 complétant le règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les normes minimales applicables aux indices de référence de l'UE relatifs à la transition climatique et aux indices de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris.

Amundi : le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux³, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 200 milliards d'euros d'encours⁴.

Ses six plateformes de gestion internationales⁵, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 700 professionnels dans 35 pays.

Risques

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.

Autres risques liés au fonds :

- risque actions
- risque de crédit
- risque de taux
- risque discrétionnaire
- risque lié à la surexposition
- risque lié à la réutilisation des titres reçus en garantie
- risque de contrepartie
- risque de liquidité
- risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres
- risque juridique
- risque en matière de durabilité

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur https://www.amundi.fr/fr_part.

Avantages

- Approche globale de la gestion ESG, prenant en compte divers secteurs ESG propriétaires
- Correspondance avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
- Une gestion active combinant analyse fondamentale et ESG
- Gestion dynamique de la couverture
- Une équipe de gestion expérimentée
- Fonds éligible au PEA

³ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023.

⁴ Données Amundi au 30/12/2024.

⁵ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

Caractéristiques principales

CODE ISIN	FR0010251736 (C)
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon minimum de placement recommandé	5 ans
Zone géographique	Europe
Eligibilité	PEA
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création	1 ^{er} décembre 2005
Devise de référence	Euro
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum: 1 ^{ère} / ultérieures	1 millième d'action(s) / 1 millième d'action(s)
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	12h00 chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J), exécution en J+1

Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

Quels sont les risques ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Risque le plus faible
Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du fonds. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Actions Euro Responsable Equilibre.

Classification SFDR*



Ce fonds reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le fonds visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

Avertissement

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où l'OPC a été autorisé, le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus de l'OPC.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription d'un OPC, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion de l'OPC, ou sur www.amundi.fr.

La décision de l'investisseur d'investir dans l'OPC visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de l'OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un OPC. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

L'OPC présenté dans ce document est géré par Amundi AM, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.
Date de publication : mars 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

